



**Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Mardi 28 Février 2023 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2023-001**

Présents :

André DUHAUT, Bruno CONFAIS, Alain BERNARD, Jean-Paul JOLY, François LALANDE, Michel NICOLAS, Jean-Claude SURIAN

Excusé(e)s :

Géraldine GALIBERT, Anne-Flore GRECH, Marie-Paule PASQUAL, Jean-Pierre SIMON

Objet de la Réunion :

- Approbation du PV n° 005-2022 du mardi 29 novembre 2022.
- Informations Générales
- Commission Finances : Situation financière
- Commission Jeunesse : Point des Manifestations
- Commission Féminines : « *Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024* »
- Commission Sécurité
- Commission Environnement Séjours
- Commission Communication
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H05.

Informations générales :

Bruno ouvre la séance en nous rappelant la formation « *Sécurité et Assurances* » qui aura lieu le samedi 25 mars 2023 de 9h00 à 16h00 au Regain à Ste Tulle.

Michel NICOLAS, François LALANDE et André DUHAUT y participeront.

Questions à poser :

- En tant qu'organisateur de séjour, que doit prendre le Codep comme assurance?
- Quelle position doit-on prendre vis-à-vis des VAE non réglementaire ?

1) Approbation du Compte-rendu du PV N° 005-2022 du mardi 29 novembre 2022:

Les corrections remontées ayant été mises à jour sur la première version du procès-verbal celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

Il sera disponible en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :

<http://www.codep-13-cyclotourisme.com/> Menu : *Le Comité / CR Comité Directeur*

2) Commission finances :

- Situation bancaire au 28 février 2023 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à **38 707,92 €**, en légère augmentation par rapport à fin décembre 2022 (**34 634,28 €**).

Cette augmentation s'explique par l'écart positif entre les produits reçus sur la période (4 918,50€) et les charges engagées sur la même période (701,76 €).

- Tableau de la situation bancaire au 28/02/2023 :**

Situation Bancaire	28-févr-23		01-janv-23
Crédit Mutuel Cpt Courant	3 219,75		2 146,11 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	35 488,17		32 488,17 €
Total Banque	38 707,92		34 634,28 €

- Ecritures non rapprochées au 28/02/2023:**

Désignation des Ecritures	Date	N° Pièce	Montant
Toutes les écritures sont rapprochées			

- Détail des Ecritures depuis le 28/02/2023 :**

Ecritures depuis janvier 2023	Produits	Charges	Nature
14 Virements 1er Acomptes EAV 2024	3 500,00		Inscription VI 2024
Aide sur Bilan 2022	652,00		Subvention FFCT
Solde Ristournes FFCT 2022	356,60		Ristourne/licences
Intérêts Livret Bleu	409,90		Intérêts sur épargne
Abonnement Microsoft 365		99,00 €	Abonnements
Assurance Bureau CEC Istres		104,00 €	Assurance
Collation AG Codep13 et Repas AG		250,80 €	Restauration
Frais Bancaires		16,36 €	Banque
Frais déplacements		75,60 €	Missions
Cotisation CDOS13		156,00 €	Cotisation
			Résultat
Total Produits / Charges	4 918,50	701,76 €	4 216,74 €

- **Ecritures à venir sur mars et avril 2023 :**

Ecritures à Venir	Produits	Charges	Nature
11 Chèques 1er acompte EAV de 250€	2 750,00 €		Inscription VI 2023
Ristournes sur licences 1er Versement	3 600,00 €		Ristournes FFCT
Subvention CG13 2023	3 000,00 €		CG13
Participation Séjour Alpilles (695€/10 pers)	7 280,00 €		
Séjour Alpilles 2023 (115€*8*10pers)		9 200,00 €	Prestations Séjour
Acomptes Hébergeurs EAV 2024		13 500,00 €	Prestations EAV
Renouvellement OpenRunner & BasiCompta		149,00 €	Location
Renouvellement Site Codep13 avec certif SSL		140,00 €	Location
Critériums Jeunes		500,00 €	Repas
Stage PSC1		550,00 €	Formation
Total Produits Charges	16 630,00 €	14 839,00 €	1 791,00 €

- **Tableau des résultats par actions au 28/02/2023 :**

A ce jour, 2% des dépenses ont été réalisées pour un montant global de **701,76 €** et pour un total de produits d'un montant de **4 918,50 €**.

Le résultat provisoire non significatif au 28/02/2023 s'établit à **+ 4 216,74 €**.

Action / Libellé	Débit	Crédit	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget /Dépenses
Accueil Club	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Critérium & SNEJ	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0%	3 200,00 €
Communication	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	0%	500,00 €
Fonctionnement	676,16 €	1 418,50 €	742,34 €	5 350,00 €	13%	4 673,84 €
Prep EAV	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0%	1 500,00 €
EAV	25,60 €	3 500,00 €	3 474,40 €	10 580,00 €	0%	10 554,40 €
Séjour Alpilles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 500,00 €	0%	19 500,00 €
P.S.C 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 750,00 €	0%	1 750,00 €
Sécurité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Total :	701,76 €	4 918,50 €	4 216,74 €	42 380,00 €	2%	41 678,24 €

• Bilan de l'association au 28/02/2023 :

Notre Actif est essentiellement constitué par de la Disponibilité/Trésorerie pour un montant global de **38 777,72 €**, représentant une réserve suffisante pour assurer les dépenses de début d'année sans difficultés financières.

3) Commission Jeunesse :

Les principales manifestations Jeunes prévues pour la saison 2023 sont :

- Rallye Raid du ROC St Martin de Crau, le 5 mars 2023 à Fontvieille
- Rallye Raid de l'AC Velauxien, le 12 mars 2023 à Velaux.
- Concours Départemental Education Routière, le 18 mars 2023 à Fos sur mer
- Criterium départemental VTT les 1^{er} Avril 2023 à Plan de Cuques
- Criterium Régional VTT le 15 avril 2023 à Uchaux
- Critérium Régional Route, le 29 avril 2023 à la Verdière
- Critérium National d'Education Routière VTT et Route du 18 au 21 Mai 2023 à Rambouillet
- SNEJ du 8 au 15 juillet 2023 à Usson en Forez avec le COREG Auvergne Rhône Alpes, et une limitation des participants.
- Semaine Fédérale jeunes du 23 au 30 juillet 2023 à Pont à Mousson avec la semaine fédérale
- Séjour COREG PACA à Montgenèvre du 22 au 29 juillet 2023
- Paris Brest Paris Jeunes du 11 au 14 août 2023 en remplacement du Trait d'Union traditionnel Jeunes qui n'aura pas lieu cette année.

4) Commission Féminines :

- Bruno souhaite que les futures réunions du groupe de travail sur le voyage itinérant fasse l'objet d'un compte-rendu au titre du Comité Directeur du Codep13 avec comme ordre du jour, la Commission féminines.
- A ce jour, 41 personnes sont préinscrites pour le futur voyage itinérant, dont 26 femmes et 15 hommes.
- Seules 25 personnes ont validé leur inscription par l'envoi de la fiche et le règlement du 1^{er} acompte de 250,00 € soit par chèque soit par virement bancaire.
- La prochaine réunion a été fixée au vendredi 17 mars 2023, 18h00 à la maison du vélo à Pélissanne.

5) Commission Sécurité :

- Bruno nous rappelle l'information diffusée lors notre AG du 21 janvier sur le thème : « *Comment l'automobiliste perçoit le cycliste* » préparé par Jean-Paul.
- Diffuser ce type d'information ne peut qu'améliorer le comportement de chacun d'entre nous en tant qu'automobiliste.
- Faire passer nos messages de Sécurité, Santé à travers nos différents canaux de communication (Newsletter, Facebook, ...)
- L'accident n'arrive pas qu'aux autres, restons vigilant sur la route surtout en groupe, ne provoquons pas les automobilistes et surtout respectons le code de la route dont les dernières modifications ne sont pas toujours bien connues.
- Rappel de la formation « Sécurité & Assurance » au Regain à Ste Tulle le 25 mars 2023.

6) Commission Environnement et Séjours :

- Pour 2023, le séjour « *Les Alpilles secrètes et leurs alentours* » est maintenu malgré le peu d'inscrits (10 personnes). Quelques prestations seront supprimées pour essayer d'équilibrer le budget (Pas de repas du vendredi midi, pas de location de fourgon, nous utiliserons nos véhicules personnels pour le transport des pique-niques...)
- Bruno nous informe qu'il prépare un séjour fédéral aux Baléares à la demande de la Fédération.
- Le séjour organisé par le codep06, « *Les Alpes maritimes à vélo en 2023* », est complet.
- Celui organisé par le Codep84 à Vaison la romaine n'a, à ce jour, aucun n'inscrit.

7) Commission Communication :

- Deux lettres informatiques mensuelles ont été diffusées ainsi que deux lettres spéciales féminines et formation depuis janvier 2023.
- Prévoir sur les futures lettres un sujet Sécurité (Nouveauté du Code de la route, accident...)
- Lors du renouvellement de l'abonnement du site internet du Codep13 à l'adresse : <http://www.codep-13-cyclotourisme.com/>, l'accord est donné de prendre en plus du Domaine et de l'espace pro, le certificat SSL permettant d'avoir un site sécurisé et mieux référencé par Google. Le coût total de l'abonnement reviendra à 140 € annuel.
A ce jour plus de 2 150 personnes s'y sont déjà connectées.
- Bruno nous rappelle que les 11 et 12 mars prochain aura lieu à Gargas (Vaucluse), Salle polyvalente, rue du Stade, la fête du Timbre sur le thème « *Le Timbre fait du Vélo* ». Durant ces deux journées, les visiteurs découvriront en avant-première le timbre « *le vélo à assistance électrique* », ainsi que le bloc « *le cyclotourisme* ». Créée par l'amicale, une carte locale avec le mont Ventoux sera proposée aux visiteurs. L'Entrée sera gratuite.
- Cette même fête se déroulera également à l'Espace Gaston Vachier, à Sainte-Tulle (Alpe de Haute Provence), aux mêmes dates.

8) Tour de table :

- Jean-Paul nous informe qu'une session de formation PSC1 s'est déroulé courant février 2023 avec 10 stagiaires.
- Une relance sera faite prochainement pour recenser les besoins auprès de clubs et une nouvelle session sera organisée si le besoin le nécessite.
- Jean-Paul organise une randonnée VAE en Camargue sur la partie autorisée. En effet la partie sud des Salins de Giraud est privée avec possibilité de la parcourir moyennant une somme de 27 € la journée. L'Office de Tourisme de la ville d'Arles propose des circuits en Camargue.
- Alain nous informe sur sa participation à la réunion sur le thème « *Création d'itinéraire VTT* » sur la commune de Cabriès-Calas

Résumé de cette réunion : La commune du Cabriès, en la personne de Sarah BONNET, directrice de la culture des sports et de la vie locale, a souhaité mettre en place des itinéraires permanents de randonnée à vélo. Par conséquent, elle a demandé, entre autre à la FFVélo, la possibilité de l'accompagner dans ce projet.

Pour cela une réunion d'avant projet avec les parties prenantes, a été organisée le 25 janvier 2023, à 9h30 du matin, dans la salle des services techniques municipaux CTM 3256 D8, 13480 Cabriès.

Le projet : Mettre en place un traçage-balisage d'itinéraires vélo et plus particulièrement VTT sur la commune, et éventuellement les relier à d'autres itinéraires déjà existants.

Pour cela, étaient présents : le Codep 13, les associations de vélo/VTT de la commune, l'ONF, le référent Natura 2000 de la Métropole, des responsables urbanisme-développement durable et sport de la commune.

D'emblée, j'ai demandé à ce que la commune se mette d'accord avec les associations locales présentes pour réaliser des tracés adaptés au site à faire valider par la suite par les autorités compétentes.

Les associations ont donc présentées leurs tracés de cheminement tout autour de la commune. Après analyse rapide du document, l'ONF et la Métropole ont mis en évidence l'obligation de respecter les règles environnementales (risques de feux, présence des oiseaux, passage sur les propriétés privées, etc...), d'autant plus que ce tracé circule à proximité ou dans la zone Natura 2000 du bassin du Réaltor.

Pour conclure, le projet de tracé sera soumis à l'ONF et à la Métropole pour validation.

Un balisage sera installé le long des différents parcours retenus.

- Alain a également participé, à la demande de Bruno, en tant que membre du Codep 13, à la réunion annuelle du comité consultatif de la RNSV (Réserve Naturelle de la Sainte Victoire) qui s'est tenu le mardi 28 février 2023, à la Maison de la Sainte-Victoire, à Saint Antonin sur Bayon.

Lors de cette réunion, le sous préfet a mis l'accent sur la richesse incroyable que représente cette réserve, inscrite à l'UICN, classé Grand Site de France depuis 2004. Ce site est remarquable, à la fois pour son patrimoine paléontologique mais également pour sa faune et sa flore. Cet espace protégé (en voie d'extension), mais aussi de recherche et de partage de connaissances doit il être entièrement sanctuarisé au point d'en interdire l'accès aux promeneurs, cyclistes, parapentistes, etc..., la question est posée par le sous préfet.

Thierry TORTOSA, chargé de mission CD13, a présenté le bilan des travaux de recherches qu'il a mené avec son équipe sur le territoire en 2022 et qui a permis de mettre à jour plus de 400 œufs et 300 ossements de dinosaures ainsi que 520 espèces végétales et 800 espèces de faunes différentes.

Un document de synthèse (fichier PDF) avec un bilan financier et programme d'activité est fourni aux participants. Le sous préfet clôture la séance.

- François nous rappelle que l'organisation du Concours départemental d'éducation routière a été prise en charge par le club de Fos-sur-Mer et se déroulera le samedi 18 mars 2023.
- Le dimanche 22 avril, ce sera l'organisation de la randonnée « *Souvenir JP Fauvel* » avec concentration route, circuits VTT
- Le Lundi 1^{er} mai, Le Vélo club Fosséen organisera la fête du vélo depuis le gymnase des Carabins.
- François nous résume les réunions sur la relance de l'interclubs composé des clubs d'Istres, Fos-sur-Mer, Entressen, Saint-Martin-de-Crau, Martigues et l'apport du club de la côte bleue. Lors de la dernière réunion en février, avec la présence de Mario BELLINI et d'Alain POUSSEL il a été évoqué la possibilité de s'entre-aider pour les manifestations à venir, de faire remonter les problèmes de sécurité liés aux infrastructures routières. La suppression de la réunion calendrier semble poser des soucis à quelques clubs. Bruno nous fait remarquer à ce sujet que cette réunion ne règle que très peu de problèmes de concordance de dates entre

manifestations de clubs différent et que cela peut se régler sans se réunir entre personnes raisonnables.

- Jean-Claude nous informe qu'une voie verte de 3km entre Pont-de-Rhaid et Cornillon-Confoux vient d'être terminée avec un revêtement en stabilisé pour un coût de 588 500 €.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 16 mai 2023, à partir de **18H00**

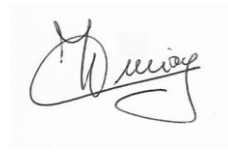
Au siège du **CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h45.

Le Président
Bruno CONFAIS



Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN



Diffusion après validation du Comité Directeur :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.